



**mouvement
contre
le racisme
et pour l'amitié
entre les peuples**



le pont transcouleur

SOMMAIRE

Edito

ça suffit, Messieurs !

2 - Vivre ensemble, libres, égaux et solidaires.

3 - Demandeurs d'asile, sans papiers nantais : où en est-on à la fin de l'été ?

4 - FOI DE BÉNÉVOLE
"Une vie au service de la paix et des exclus"

5 - Forum Mondial des Droits de l'Homme.

6 - Europe. Et si l'on regardait vers l'avant ?
ENAR. Un résereau de mouvements antiracistes

7 - 19 mars 1962 : fin de la guerre d'Algérie

ça suffit, Messieurs !

Président, ministres, députés, vous avez joué, cet été, à qui ferait l'annonce la plus populiste : sanctions contre les parents de mineurs délinquants, sanctions contre les maires qui n'assureraient pas la sécurité dans leur ville, déchéance de la nationalité, démantèlement de 300 camps de Roms.

Tout comme le Front National, vous avez osé affirmer qu'il existait un lien entre immigration et délinquance. Que dire de votre dernière trouvaille, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, pour "rapprocher la Justice du Peuple" : des jurys populaires dans les Tribunaux Correctionnels ? Ce n'est pas du populisme, cela ? Il ne vous reste plus qu'à demander le rétablissement de la peine de mort...

S'ajoute à vos discours provocateurs un prochain durcissement des lois sécuritaires réduisant encore davantage les libertés de chacun, et des lois contre les sans papiers et le droit d'asile, criminalisant toujours plus les étrangers.

Point de départ de la vindicte envers Roms et Gens du Voyage : un jeune gitan soupçonné d'avoir volé 20 € a été tué par un gendarme soi-disant en légitime défense. Ce qui a entraîné la révolte de sa famille et de ses amis. En octobre, ce gendarme est mis en examen car il n'était pas en état de

légitime défense. Mais, dès juillet, avant même que l'enquête n'ait débuté, vous avez proclamé, Messieurs Sarkozy et Hortefeux, que tous les Roms et Gens du Voyage étaient potentiellement délinquants et que l'urgence était d'évacuer 300 terrains forcément illégaux, de reconduite à la frontière de nombreux Roms forcément dangereux...

Mais, Monsieur Hortefeux, il existerait moins de camps illégaux si près de 80% des communes de plus de 5 000 habitants n'étaient pas dans l'illégalité. Pourquoi ne faites-vous rien pour faire appliquer la loi Besson L. imposant à ces communes d'avoir une aire d'accueil ?

Vous avez présenté tous les soirs à la télévision votre tableau de chasse aux Roms en donnant votre score quotidien d'expulsions. Nous en avons la nausée. Parlons de votre fameuse circulaire en date du 5 août : ce n'est pas en mettant à la place du mot "Roms" une périphrase que vous en changez le sens. Remplacer "Arabes" par "Auvergnats" n'a pas empêché votre condamnation, en première instance, pour avoir tenu des propos racistes.

La Terre entière est unanime pour condamner avec vigueur ces mesures. Non, les instances internationales ne sortent pas de leurs préo-

Octobre 2010

N° 84

gatives. Oui, jeter l'opprobre sur une partie de la population est indigne d'une démocratie. Seul soutien que vous ayez eu : Monsieur Berlusconi. Significatif !!!

Autre décision scandaleuse : la déchéance nationale.

La Constitution Française de 1958 affirme dans son article 1 que la France "assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion".

Mais cette égalité devant la loi n'est plus assurée puisque, pour un même délit, certains pourront être déchus de leur nationalité et pas les autres.

L'article 5 de cette même Constitution dit : **"Le Président de la République veille au respect de la Constitution" tandis que l'article 68 précise : "Le Président de la République ne peut être destitué qu'en cas de manquement à ses**

devoirs". Vous risquez d'être déchu de votre fonction, Monsieur le Président...

Après un débat calamiteux sur "l'identité nationale" qui a généré une recrudescence de la xénophobie et du racisme, notamment contre les musulmans, cette surenchère vise à masquer les conséquences désastreuses de votre politique menée dans tous les domaines : emploi, logement, accès aux soins, éducation, retraites. Elle a pour but de détourner l'attention de l'opinion des scandales à répétition mettant en cause plusieurs membres de votre gouvernement.

Vous jouez au pyromane avec vos contre-feux, Monsieur Hortefeux. Vous voulez diviser en suscitant la méfiance de tous envers tous : les jeunes, les immigrés, les habitants des quartiers populaires, les Gens du Voyage, les Roms, les juges. La liste n'est pas close.

En créant un climat de guer-

re sociale, vous accentuez la précarité des plus démunis et cherchez à briser des résistances à votre politique. Eloigner les plus pauvres n'a jamais résolu le problème de la pauvreté. Rappelez-vous le démantèlement du camp de Sangatte...

Utiliser la xénophobie, le racisme, la haine, la peur, c'est faire preuve d'un grand cynisme et d'une grande inconscience. Les conséquences de vos paroles et de vos actes risquent d'être difficilement maîtrisables.

Ce que nous voulons, c'est le respect des droits et des libertés, le respect des principes d'égalité de tous, sans distinction devant la loi, et le respect d'égale dignité de la personne humaine. Ce que nous voulons, c'est vivre ensemble, libres, égaux et solidaires.

Françoise MAHÉ

Vivre ensemble, libres, égaux et solidaires

Extraits du communiqué du Collectif nantais RomEurope, 12 septembre 2010

Le 4 septembre, 10 000 manifestants enthousiastes dans les rues de Nantes ont fait savoir que les discours d'incitation à la haine raciale ne sont pas la voix de la France.

Ce coup d'arrêt au déferlement raciste de l'été 2010 est aussi l'occasion de réfléchir aux politiques publiques à toutes les échelles : européenne, nationale et locale.

Le point sur les expulsions et la scolarisation des enfants dans l'agglomération nantaise.

Depuis le début de l'année, les habitants roumains de culture rom sont soumis à une destabilisation géographique qui s'accélère et produit des conséquences sociales particulièrement malheureuses. Avec plus de 35 expulsions depuis janvier 2010, la politique systématique d'expulsion des terrains squattés sans solution de relogement ne peut continuer indéfiniment. Depuis deux ans, elle est pourtant devenue, sauf exceptions, la politique publique des collectivités.

Même si des décisions de justice ont récemment donné des délais d'expulsion allant jusqu'à plusieurs mois et condamné la mairie de Nantes pour une procédure d'expulsion irrégulière, la réalité est qu'une expulsion peut toujours être réalisée en quelques semaines.

Peut-on imaginer que des habitants doivent “déménager” toutes les 4 semaines sans que cela ait d'incidence sur l'accès à la scolarisation efficace des enfants, à la santé de tous les jours, à l'emploi et à la vie civique ?

La politique de désinsertion des habitants roumains de culture rom de l'agglomération nantaise est un échec social et politique. Elle annule toutes les actions positives entreprises par ailleurs. Aujourd'hui, dans notre agglomération, le respect déraisonnable du droit de propriété sur des friches pourtant sans aucune affectation immédiate s'oppose au droit à l'éducation. Expulsion incessante, enfermement dans le bidonville et manque d'implication du service public d'éducation produisent une scolarisation qui apparaît discriminatoire et de seconde zone pour de nombreux enfants de l'agglomération.

D'une part, parce que les dispositifs linguistiques ont été et sont toujours très insuffisants, d'autre part parce que les déplacements forcés dans l'agglomération (très loin des écoles des enfants), ainsi que le maintien dans les conditions indignes de bidonville (comment se laver, avoir des vêtements propres et secs en plein hiver, faire ses devoirs ?) ne permettent ni aux enfants, ni à leurs parents d'avoir des conditions normales d'accès à l'école.



*4 septembre, à l'issue de la manifestation :
“on veut rester en France et aller à l'école”, “nous ne sommes pas des personnes méchantes, nous sommes comme vous”.*

L'arrêt immédiat des expulsions, une question de bon sens.

De nombreux élus de l'agglomération nantaise, de différentes tendances, ont réclamé la nécessaire réorientation de la politique de Nantes Métropole. Une table-ronde avec tous les acteurs concernés, Préfecture, Nantes Métropole, les 24 communes, le Conseil Général, l'Inspection Académique, le Rectorat, des représentants des Roms, premiers concernés, et le collectif, c'est le moment ! Nous avons mis au débat en avril 2010 un ensemble de propositions simples, peu coûteuses et de nature à produire du consensus. Ce document “*Habitants roms nantais, une politique publique pacifiée pour des gens comme les autres*” est organisé autour de cinq idées simples :

- développer la participation et les droits civiques des familles,
- développer le logement en créant l'adresse et le lieu ; arrêter les expulsions sans solution de relogement,
- développer la scolarisation et l'accès normal à la santé pour les familles,
- développer l'accès à l'emploi et la formation professionnelle,
- développer le vivre ensemble en luttant contre les représentations xénophobes.

Et la Roumanie dans tout ça ?

Notre agglomération compte de nombreux jumelages avec la Roumanie. La Roumanie est multiple, européenne, séduisante et malheureuse à la fois, aux prises avec de nombreuses difficultés liées à la transition économique et civique, à la corruption et aux effets démultipliés de la crise financière. De nombreux Nantais sont allés en Roumanie ou dans les pays voisins, de nombreux Roumains, roms et non-roms, vivent aussi “normalement” à Nantes, c'est-à-dire dans un vrai logement. Alors, c'est que c'est possible ! Le co-développement, c'est d'abord avoir de bonnes pratiques ici et là-bas.

Nous affirmons qu'il n'y a pas de “question rom” en France ni à Nantes Métropole ; il n'y a que des questions urbaines et sociales. C'est le gouvernement français qui transforme une question minuscule, - **l'intégration de 15 000 habitants précaires dans l'un des pays les plus riches du monde** - en une incroyable croisade contre les étrangers les plus pauvres. Nous voulons une politique publique normale vis-à-vis des habitants roms de notre agglomération. **Ce serait un acte fort, un acte de nature à aider tous les Roumains, roms et non-roms, qui souhaitent l'intégration civique, sociale et économique de tous les habitants de la Roumanie.**

romeurope.nantes@gmail.com et blog : <http://collectifromeuropenantes.wordpress.com/>

Demandeurs d'asile, sans papier nantais : où en est-on à la fin de l'été ?

L'opinion publique s'est indignée à juste titre de la politique gouvernementale vis-à-vis des Roumains de culture rom, citoyens européens. Mais il ne faut pas oublier les étrangers non européens qui vivent à nos côtés. Ils ont les mêmes droits ! Nous les soutenons complètement dans leurs revendications.

Régularisation des travailleurs sans papiers.

Nous nous sommes réjouis avec eux de la régularisation des trois salariés du site Paradis-Leclerc, après plus de 9 mois de grève, vivant de la solidarité des travailleurs de Loire-Atlantique. Ils ont maintenant un titre de séjour de un an et le droit de travailler. Pour autant, nous ne pouvons pas nous en satisfaire. Quelques dizaines d'autres personnes en Loire-Atlantique, travaillent depuis des années, contribuent, par ce travail et leurs cotisations à la vie sociale de notre pays.

Mais, **"ils ne rentrent pas dans les clous"** de la circulaire Besson de juillet 2010 ; ils ne peuvent justifier, grâce à un contrat de travail, à des fiches de paie, de 12 mois d'activité salariée dans les 18 mois précédant leur demande ; ce sont souvent des salariés de très petites entreprises et ils travaillent de façon totalement clandestine.

Il est paradoxal que l'Etat exige de présenter contrat de travail et fiches de paie de la part de personnes à qui il refuse le droit de travailler !

La Préfecture continue à

régulariser au cas par cas et au compte-gouttes quelques familles avec des enfants, au titre de la vie privée et familiale ou au titre de la santé. Mais, là-aussi, que d'années d'attente, d'angoisse, d'extrême précarité, alors qu'il aurait été si simple de leur permettre de vivre normalement, de travailler au grand jour.



Hébergement des demandeurs d'asile.

Les associations de défense des droits des étrangers ont dû lutter toute cette année, auprès de la Préfecture et de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale, anciennement DDASS) pour exiger que tous les demandeurs d'asile bénéficient d'un hébergement d'urgence.

Le Code d'Action Sociale

et de la Famille dispose que **"toute personne sans abri, en condition de détresse médicale, psychique et sociale, a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence"**, sans condition de résidence ou de régularité du séjour.

Mais, invoquant l'insuffisance de financement par l'Etat, la Préfecture et la DDCS n'assurent pas l'hébergement des nouveaux arrivants avant qu'ils n'aient obtenu l'Autorisation Provisoire de Séjour, permettant la préparation de leur demande d'asile à l'OFPRA ; il s'écoule 2 à 3 semaines entre leur arrivée et l'obtention de ce document : 2 à 3 semaines d'errance, de nuits passées dans la rue, dans des jardins publics pour des familles avec de très jeunes enfants, des femmes enceintes.

Certains arrivent à trouver un hébergement grâce à la solidarité ; ce n'est pas possible pour tous et nous constatons des situations réellement dramatiques.

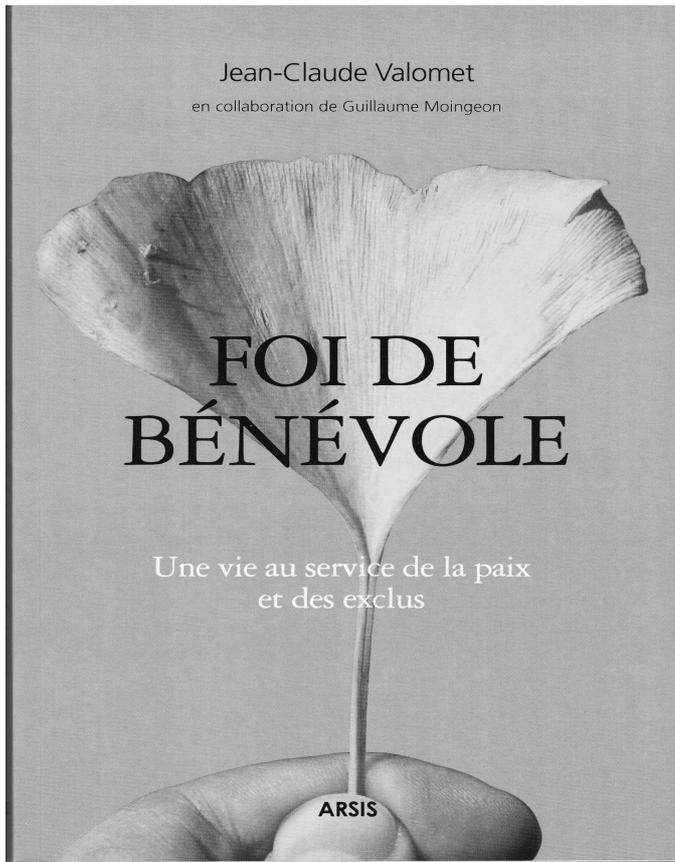
Rappelons que les sans papiers sont toujours dans une situation catastrophique, y compris pour leur hébergement, qu'il s'agisse de familles ou de personnes isolées.

Nous ne relâcherons pas nos efforts pour que les étrangers aient la possibilité de vivre dignement aux côtés de tous les citoyens de ce pays qui luttent pour les droits sociaux.

Françoise THOUMAS

FOI DE BÉNÉVOLE

“Une vie au service de la paix et des exclus”



Il a reçu chez lui Soeur Emmanuelle. Il a rencontré ministres et ambassadeurs. Il a rencontré Yasser Arafat qui lui a remis un cadeau.

Mais aussi, il a visité les réfugiés à Gaza, les prisonniers politiques à Kenitra. A Nantes, il a

côtoyé et soutenu les prostitués, les homosexuels, les immigrés mis au ban de la société.

Pendant longtemps, cet engagement auprès des déshérités, auprès du peuple palestinien, a dérangé, bousculé des amis et des hommes politiques qu'il rencontrait au sein du PS. Puis, les nombreuses relations qu'il a tissées à travers le monde méditerranéen lui ont acquis peu à peu une reconnaissance.

Son obstination à défendre des causes justes mais dérangeantes (dont la principale est celle du Peuple palestinien) a fait évoluer les mentalités.

*Engagé dans de nombreuses associations - dont le MRAP depuis sa naissance à Nantes - **Jean-Claude VALOMET** a créé l'association "Pays de Loire Gaza - Jérusalem" qui tisse des liens, organise des rencontres, des échanges (sportifs, culturels...) entre des jeunes nantais et des jeunes maghrébins et palestiniens.*

A travers ce livre généreux, Jean-Claude VALOMET nous fait vivre avec enthousiasme cet engagement de tous les jours, nous entraîne dans ses réflexions sur la foi, les religions, nous invite à la découverte de "l'autre".

Bernard MOREAU

En vente à la Fnac : 20 €

Forum Mondial des Droits de l'Homme

Nantes , juin 2010

Madame Zakia Dhifaoui, tunisienne, est venue témoigner en faveur des prisonniers politiques en Tunisie. Zakia est professeur, porte parole d'un mouvement citoyen, journaliste pour celui-ci. En juillet 2008, elle a enquêté à Redeyef auprès des femmes en lutte. Arrêtée le 27 juillet 2008, lors de la manifestation des femmes pour la libération des syndicalistes emprisonnés, elle a fait

trois mois et demi de prison.

Mise en liberté conditionnelle, elle a été déchuée de la fonction publique comme le permet la loi tunisienne. Depuis, sans travail, constamment surveillée, avec la peur de compromettre son entourage, elle survit grâce au soutien militant. Elle ne veut pas quitter son pays, car elle souhaite y continuer sa lutte. Ce courage,

elle le partage avec de nombreuses personnes opposantes, emprisonnées, torturées, menacées, où qu'elles se trouvent, y compris en France.

A Nantes, son témoignage, criant de vérité et accablant pour le gouvernement tunisien, a conduit quatre personnes du parti au pouvoir en Tunisie à semer le désordre dans la réunion

puis à poursuivre Zakia dans les couloirs du Forum, l'insultant, hurlant qu'elle trahissait son pays, qu'elle était à la solde de l'Europe, qu'elle portait atteinte à la sûreté en Tunisie...

Zakia a porté plainte et le Collectif de Soutien aux Tunisiens de Redeyef a déposé une main courante au commissariat.

Revenue dans son pays, elle a subi une fouille corporelle humiliante et un interrogatoire de plusieurs heures. Puis, elle a été libérée, peut-être grâce aux interventions de J.M. Ayrault et B.Kouchner. Le collectif nantais reste en contact avec elle et sera vigilant quant à sa situation en Tunisie.

Que cachent les affiches publicitaires ? Loin des belles plages, le peuple tunisien est privé de toutes les libertés, particulièrement de sa liberté d'expression ; les femmes tunisiennes ont des droits reconnus par la Constitution, mais peu respectés par le pouvoir en place.

Collectif nantais de soutien aux Tunisiens de Redeyef

“NON À LA XÉNOPHOBIE”

Le 4 septembre 2010 à Saint-Nazaire

Ce fut une belle manifestation, vivante et colorée.

Le 4 septembre, à Saint-Nazaire, au moins 1 200 personnes ont protesté et défilé, à l'appel de 23 organisations locales (syndicats, associations, partis politiques) pour dire

**NON à la politique de la peur et de la haine,
NON aux discriminations racistes et xénophobes”.**

et pour manifester leur solidarité envers les populations menacées (en particulier les Roms, les Gens du Voyage et leurs compatriotes d'origine étrangère).



L'action avait été initiée par le MRAP et la LDH locales.

La manifestation, symboliquement, s'est rassemblée Place des Droits de l'Homme. Elle a débuté par les prises de paroles de ces deux associations. Le défilé a traversé le centre ville, le "Ruban Bleu", pour s'arrêter devant la Sous Préfecture. Une délégation, reçue par le Sous Préfet, lui a exprimé son désaccord avec cette politique de discrimination, de stigmatisation et de xénophobie.

Jacques TRICHET

EUROPE. Et si l'on regardait vers l'avant ? ENAR. Un réseau de mouvements antiracistes.

L'action Européenne en matière de discrimination naît en 1997 et en 2000 de directives au niveau européen : ce sont des directives de définition des discriminations et pour l'égalité de traitement envers les minorités et en matière d'emploi.

Le Réseau Européen contre le Racisme ENAR (European Network Against Racism ; <http://www.enareu.org>) est un réseau de 600 ONG européennes oeuvrant pour lutter contre le Racisme. Le MRAP en fait partie et B. Hétier en est la correspondante.

ENAR promeut, entre autres, l'égalité de traitements entre les citoyens de l'Union Européenne et les ressortissants de Pays Tiers et propose de fournir aux ONG des supports documentaires.

Le réseau veille et veut construire un même cadre légal aux Pays de l'UE : définition commune des discriminations, par exemple.

Il nous appartient en tant que MRAP d'investir ce forum qui est aussi un forum critique des politiques européennes en matière de minorité et

de discriminations.

En France, l'absurdité, l'inhumanité, et la démagogie du Gouvernement Sarkozy Hortefeux qui choisit de s'arc-bouter sur l'expulsion des Roumains de culture Rom du territoire, sont apparus comme une impasse politique à l'échelle Européenne : cette impasse est dénoncée : "ENAR a diffusé une lettre ouverte le 24 octobre exprimant son soutien total à la Commissaire européenne à la justice, aux droits fondamentaux et à la citoyenneté, **Mme REDING**, dans sa condamnation courageuse des expulsions de Roms par le gouvernement français et son intention d'engager des poursuites contre la France pour avoir expressément discriminé contre les Roms en appliquant les lois de liberté de circulation. ENAR a appelé la Commission à engager ces poursuites contre la France rapidement, mais également contre tous les autres Etats membres de l'UE qui enfreignent les droits des minorités. Il a également appelé tous les dirigeants européens à prendre une position ferme et unie contre les politiques qui stigmatisent et discriminent envers les Roms de manière délibérée et à adopter une

stratégie européenne coordonnée et complète pour l'inclusion des Roms".

L'ENAR porte une exigence Européenne de respect des droits, dont nous, MRAP, soutenons qu'ils doivent et peuvent être harmonisés par le haut pour toute l'Europe.

De ce point de vue, il nous semble que contester ces politiques d'expulsion, et affirmer, comme le fait le MRAP, le droit de circulation et d'installation (principe figurant d'ailleurs dans la charte constitutive d'ENAR-France), c'est aussi contester les bases de l'Europe Forteresse, point que l'ENAR devra expliciter.

Eric Tron de Bouchony



19 mars 1962 : fin de la guerre d'Algérie

A Saint-Nazaire, un monument a été érigé dans les années 1980 commémorant le "**19 mars 1962 : fin de la guerre d'Algérie**". La position constante du Comité Solidarité Algérie (CSA) et du MRAP est de saluer l'initiative prise par la municipalité nazairienne d'avoir érigé un monument sobre avec une inscription largement ouverte.

Lors de travaux urbains récents pour ré-aménager le Front de Mer, il a été temporairement retiré. Dès novembre 2009, le Comité Solidarité Algérie (CSA) et MRAP s'inquiétaient de sa réimplantation. Ils étaient reçus le 8 septembre 2010 par des adjointes au Maire et apprenaient que la stèle remplaçant le monument porterait l'inscription "19 mars 1962, cessez le feu en Algérie, à la mémoire des 16 nazairiens morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie".

Le CSA et le MRAP ont énergiquement exprimé leur désaccord. En effet, il est nécessaire d'honorer la mémoire de toutes les victimes civiles et militaires, françaises et algériennes de cette guerre atroce faite au nom de la France, mais qui fut en réalité une guerre pour maintenir un ordre colonial de 130 ans. Il n'est dès lors pas possible qu'il soit à la seule mémoire des 16 nazairiens, tués au combat. Il n'est pas non plus possible de considérer que ces tués au combat, victimes de cette guerre, sont "morts pour la France".

Alors que nous sommes, heureusement, sortis d'un débat nauséabond sur l'identité nationale, aujourd'hui, des initiatives de tous ordres libèrent la parole raciste et xénophobe, la révision de l'histoire et la célébration de la colonisation sont à l'ordre du jour, des manifestants hurlent à l'encontre d'un citoyen français "Bouchareb, hors de France" sans qu'aucun membre du gouvernement ne s'élève contre cette ignominie.

La vigilance est plus que jamais nécessaire. Aujourd'hui ériger une stèle avec une telle inscription représenterait une grave régression et remettrait en cause le positionnement progressiste du monument précédent.

Après un difficile débat en Conseil Municipal, la question de l'inscription sur la stèle est désormais du domaine public.

Le CSA et le MRAP ont salué l'esprit d'ouverture et de responsabilité de la Fédération nationale des Anciens Combattants en Algérie qui s'est déclarée prête à revoir le texte et l'initiative de M. le Maire de Saint-Nazaire qui a invité les groupes politiques du conseil municipal à en débattre.

Il appartient à tous les citoyens de se saisir de la question. L'heure est plus que jamais au développement de l'amitié entre les peuples et à la solidarité avec le peuple algérien.

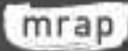
Augustin GROSDOY



Le sarkozysme est un affront national

mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples
Tél. : 01 53 38 99 99 - www.mrap.fr

Le MRAP milite pour la paix et les droits des peuples



Pour connaître et adhérer au M.R.A.P.

Site national : <http://www.mrap.asso.fr>



Permanence tous les mercredis de 14h.30 à 16h.

Maison des Associations - 11, rue du Prinquiau - 44 100 - Nantes -
Tél./Fax/Répondeur 02 40 58 08 09 ; courriel mrappnantes@hotmail.com



Point de rencontre tous les 2èmes lundis du mois à 20h.30

Maison des Associations (Agora) - 2bis rue A. de Mun - 44 600 - Saint-Nazaire
Tél./Fax./Répondeur : 02 40 53 32 35 ; courriel mrapp-saint-nazaire@orange.fr